

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FIZAY

Séance du lundi 08 avril 2024

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 8
 Nombre de Votants : 13 (dont 5 pouvoirs)

Étaient présents : Mesdames Brigitte AVOSCAN, Isabelle LORIZ, Carole BARRO
 Messieurs Nicolas CHABERT, Samuel FOURMY, Marc GRIMAND, Philippe POIRSON, Bruno LEBLANC,

Étaient excusés :

Mme Jocelyne PANNETIER ayant donné pouvoir à Mme Carole BARRO
 Mme Aurélie COCHET ayant donné pouvoir à Mme Isabelle LORIZ
 M. Jean-Michel JOSSERAND ayant donné pouvoir à M. Marc GRIMAND
 M. Vincent BRUN ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABERT
 M. Mathieu DECATOR ayant donné pouvoir à M. Bruno LEBLANC

Étaient absents : Mme Martine POTHIN, M. Jean-Louis GAGNEUX

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil : M. Bruno LEBLANC a obtenu la majorité des suffrages et a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT 2023

BUDGET GENERAL

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023.

CA 2023

Budget principal	Solde (en €)
Solde d'exécution en fonctionnement :	
Solde du résultat reporté 2022 (R002)	343 287,06
Résultat de l'exercice 2023	229 589,64
Résultat de clôture 2023	572 876,70
Solde d'exécution en investissement :	
Solde du résultat reporté 2022 (001)	- 34 141,85
Résultat de l'exercice 2023 (déficit)	- 191 891,56
Résultat de clôture 2023	- 226 033,41
Restes à réaliser dépenses	- 102 190,49
Restes à réaliser recettes	-
Affectation des résultats :	
Résultat d'investissement reporté (001)	- 226 033,41
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	328 223,90
Résultat de fonctionnement reporté (002)	244 652,80

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

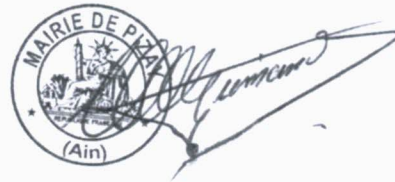
- A l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) 328 223,90 €
- Affectation à l'excédent reporté (ligne 002) 244 652,80 €

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie conforme.

Extrait certifié conforme

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que susdit.

Le Maire,
Marc GRIMAND



Délibération rendue exécutoire le : 09/04/2024
Après affichage et publication du : 09/04/2024
Le Maire,
Marc GRIMAND

A large, handwritten signature in black ink, which appears to be "Marc GRIMAND", is written across the page.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Affectation des résultats de fonctionnement 2023

Date de transmission de l'acte : 09/04/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 09/04/2024

Numéro de l'acte : D240408_01 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 001-210102976-20240408-D240408_01-DE

Date de décision : 08/04/2024

Acte transmis par : Magali VICARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires